

# ASSOCIATION « LES ARCHERS DES PAYS DE L'ADOUR »

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 AVRIL 2018

## PROCES-VERBAL

### ORDRE DU JOUR

- Election du nouveau Bureau
- Préparation du concours officiel du mois de mai
- Calendrier des futurs travaux à effectuer
- Questions diverses
- \* lot pour la tombola de la « classe » de St. Lon
- \* prêt d'une cible pour le concours de la SCAP de Pissos et possibilité d'annonce conjointe de nos 2 concours

**Le quorum étant réuni (9 membres sur 9 présents), la séance est ouverte par le doyen d'âge, Jacques ALVAREZ.**

### 1) ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

**Rappel de l'article 6 des statuts :** Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres et au scrutin secret (le vote à main levée est possible si tous les votants sont d'accord) son bureau comprenant : le Président, le Secrétaire et le Trésorier et éventuellement le Vice-Président, le Secrétaire-adjoint et le Trésorier-adjoint.

**Conformément à la procédure statutaire, il est fait appel à candidature :**

AU POSTE DE PRESIDENT, SONT CANDIDATS : ALVAREZ Jacques

AU POSTE DE TRESORIER, SONT CANDIDATS : LESCOASTREYRES Serge

AU POSTE DE SECRETAIRE, SONT CANDIDATS : LECAT Maylis

AU POSTE DE VICE-PRESIDENT, SONT CANDIDATS : CUENCA Jef

AU POSTE DE TRESORIER ADJOINT, SONT CANDIDATS : SIMON Pascal

AU POSTE DE SECRETAIRE ADJOINT, SONT CANDIDATS : BOTTOLI Muriel

**Comme l'autorise la procédure statutaire, il est décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée.**

**SONT ELUS A L'UNANIMITE DES VOTANTS (9 MEMBRES DU CA)**

AU POSTE DE PRESIDENT : **ALVAREZ Jacques**

AU POSTE DE TRESORIER : **LESCASTREYRES Serge**

AU POSTE DE SECRETAIRE : **LECAT Maylis**

AU POSTE DE VICE-PRESIDENT : **CUENCA Jeff**

AU POSTE DE TRESORIER ADJOINT : **SIMON Pascal**

AU POSTE DE SECRETAIRE ADJOINT : **BOTTOLI Muriel**

La secrétaire se chargera des différentes déclarations.

### 2) PREPARATION DU CONCOURS OFFICIEL DU 20 MAI 2018

Après l'examen de plusieurs hypothèses, il est décidé à l'unanimité des votants l'organisation suivante :

- Le concours se déroulera sur le parcours FFTL uniquement
- Un premier parcours se fera en « two shoot », un deuxième en « animal round », c'est-à-dire en trois tirs
- Les deux parcours se feront en suivant avec une pause entre les deux
- Le repas sera pris après le concours et suivi de la remise des prix
- L'ouverture du greffe se fera à 8h et le concours sera ouvert à 8h45

- Un petit déjeuner d'accueil sera offert aux participants et un ticket leur sera distribué pour un apéritif gratuit
- L'inscription au concours est de 10 €, le prix du repas est fixé à 10 € pour les adultes et à 5 € pour les moins de 13 ans
- L'inscription au concours sera gratuite pour les membres du club, le repas est payant pour les membres du club.

Les tâches à effectuer :

- Nettoyage du terrain et du practice
- Modification du parcours pour tenir compte des remarques des dirigeants de la FFTL et donc réimplantation des cibles à risques
- Repérage des distances pour l'animal round et piquetage

Un courriel sera envoyé à chaque membre du club pour leur demander de se porter volontaire pour les tâches à remplir et pour lister les volontaires pour assurer le bon fonctionnement du concours.

Trois samedis sont d'ores et déjà retenus pour préparer le concours :

- Samedi 14 avril : repérage de la nouvelle localisation pour les cibles à risques
- Samedi 21 avril : nettoyage du terrain, déplacements des cibles, repérage des distances et piquetage pour l'animal round
- Samedi 28 avril : poursuite des travaux

Il sera proposé pour ceux qui le pourront de venir le samedi matin pour commencer les travaux.

### **3) TRAVAUX FUTURS**

Au-delà de la préparation de concours du 20 mai, un certain nombre de travaux à effectuer sont listés :

- Nettoyage intérieur et extérieur du mobil home, en particulier, nettoyage du toit. C'est relativement urgent afin de dégager les écoulements de l'eau de pluie
- Installation de l'appentis en bois en face du practice, cette installation demandant la pose de plots en béton on ne peut l'envisager en l'état actuel du terrain qui est détrempe.
- La question de la réinstallation des toilettes sèches se pose ; pour le moment, en collaboration avec le Racing, on essaye de voir avec la commune pour l'installation de toilettes.
- L'installation d'un parcours est toujours d'actualité, mais cela se fera dans le temps. A ce propos est posée la question des investissements et du renouvellement du matériel d'archerie ; sachant que le club a les moyens d'investir.

### **4) QUESTIONS DIVERSES**

4.1 / Lot pour la tombola de la « classe » de St. Lon les Mines : la réponse est positive et nous offrons 2 bons pour deux initiations pour deux personnes.

4.2 / Prêt d'une cible pour le concours de la SCAP de Pissos et possibilité d'annoncer conjointement les concours : la décision est positive pour le prêt et pour l'annonce conjointe de nos concours respectifs sur les mandats.

Le Président  
Jacques ALVAREZ

La Secrétaire  
Maylis LECAT

PS : le prochain CA est prévu le 5 mai 2018, ordre du jour : point sur l'organisation du concours